

PLAN D'ACTION

LANGUES OFFICIELLES DANS L' ENSEIGNEMENT

Province du Nouveau-Brunswick

PRÉAMBULE

Introduction

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement, lancé en 1970-1971 par le gouvernement fédéral, a non seulement contribué à l'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle, mais a également financé en partie les coûts de l'enseignement de la langue seconde officielle.

Ce programme a permis d'offrir à la communauté linguistique francophone des possibilités équitables de se faire instruire dans sa langue maternelle et de participer à un enrichissement culturel en se familiarisant avec sa propre culture. De plus le programme a donné aux Néo-brunswickois la possibilité d'apprendre l'anglais ou le français comme langue seconde.

Grâce au Programme des langues officielles dans l'enseignement, la province du Nouveau-Brunswick a mis en place une structure permettant une dualité dans les services offerts à l'intérieur des ministères responsables de l'enseignement, la dualité dans la gestion scolaire ainsi que dans les établissements d'enseignement. Les secteurs touchés par ce programme sont le primaire-secondaire, le collégial et le secteur universitaire. Au niveau universitaire, l'entente a notamment permis à l'Université de Moncton de répondre davantage aux besoins de la population en appuyant la mise sur pied de nouveaux programmes d'enseignement et de certaines infrastructures comme l'école de génie électrique.

La collaboration fédérale-provinciale repose sur la notion de coûts supplémentaires. Au Nouveau-Brunswick, " coûts supplémentaires " désigne la différence entre les dépenses qu'il faut engager pour dispenser également l'enseignement aux communautés de langue française et anglaise dans leur propre langue ainsi que l'enseignement de la langue seconde et celles qu'il faudrait engager pour faire fonctionner et subventionner un système d'éducation dans un milieu unilingue.

Par ailleurs, il est reconnu que l'enseignement de la langue seconde a toujours fait partie des cours universitaires et a aussi été au programme dans les écoles publiques. Cependant, à cause de l'importance des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick, on a davantage mis l'accent sur l'enseignement de la langue seconde dans le système scolaire anglophone. Il en est résulté des dépenses supplémentaires assez considérables pour les programmes et les services en langue seconde.

Secteur primaire - secondaire

Le Nouveau-Brunswick s'est doté d'une structure qui tient compte de la particularité des deux groupes linguistiques en reconnaissant la dualité au niveau du ministère de l'Éducation et des 14 districts scolaires dont neuf sont anglophones et cinq sont francophones. Cette structure permet l'autonomie des deux groupes linguistiques dans la gestion, l'implantation et l'évaluation des programmes d'études ainsi que dans la gestion des budgets à partir d'une formule d'équité selon les inscriptions aux écoles de chacun des secteurs.

Le secteur public francophone dispose d'un réseau de 107 écoles à travers la province et est accessible à tous les enfants dont les parents ayants droit désirent que leur enfant fréquente l'école française. En 1999-2000, un total de 39 510 enfants fréquentaient les écoles publiques francophones. Le secteur francophone, seul ou en collaboration avec des partenaires des autres provinces, élabore des programmes d'études adaptés à ses besoins. Tous les programmes sont développés en français pour les niveaux de la maternelle à la 12^e année. L'enseignement de la langue seconde (anglais) débute en 3^e ou 4^e année selon la région et le niveau de maîtrise de la langue seconde. Il existe deux programmes de langue seconde dont l'un s'adresse aux élèves qui ont déjà une compréhension de la langue seconde alors que l'autre répond aux besoins des débutants.

Le secteur anglophone dispose d'un réseau de 245 écoles accessible à tous les enfants dont les parents désirent un enseignement en anglais. Le programme s'étend de la maternelle à la 12^e année. Il existe trois programmes de français langue seconde soit le programme de base, offert à partir de la première année; le programme d'immersion précoce, qui commence en première année et se poursuit jusqu'à la fin de la 12^e année; et le programme d'immersion intermédiaire qui commence en 6^e année et se poursuit jusqu'à la fin de la 12^e année. Plus de 25 % de la population étudiante bénéficie de ces programmes d'immersion, soit 22 109 élèves sur une population totale de 87 493 en 1999-2000.

Il existe une collaboration entre les deux secteurs de l'éducation permettant à un étudiant anglophone qui maîtrise la langue française de s'inscrire aux cours du secteur francophone. Il en est de même pour les élèves francophones qui désirent poursuivre leurs études en anglais.

Cette brève description de la réalité néo-brunswickoise en matière d'éducation témoigne de la nécessité d'identifier des sources de financement susceptibles d'assurer un enseignement de qualité pour les regroupements de langue minoritaire et l'enseignement de la langue seconde.

L'entente entre le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick permettra d'appuyer le secteur francophone en participant au financement du système de base, soit les districts scolaires. De plus, cette entente permettra à la province de développer et de mettre sur pied différents programmes tels l'intervention précoce en milieu scolaire, l'appui aux enfants des ayants droit, l'accès équitable aux cours optionnels, la révision des programmes de langue seconde, la mise à jour et la traduction de matériel pédagogique.

Les coûts supplémentaires dans le secteur primaire-secondaire reflètent l'existence de systèmes parallèles dans les deux langues officielles et les coûts occasionnés par l'enseignement de la langue seconde. Ces coûts sont excédentaires à ceux que le Nouveau-Brunswick aurait à payer s'il n'offrait pas un enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Secteur collégial

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) fait partie du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi auquel il est redevable pour ses activités par l'entremise d'une sous-ministre adjointe. Il offre à la population de la province environ 120 programmes de formation technique et professionnelle dont la durée varie de 20 semaines à trois ans.

Le CCNB regroupe présentement dix établissements de formation répartis sur le territoire provincial à la fois dans des milieux urbains et dans des milieux ruraux. Plusieurs de ces établissements gèrent des composantes ou centres de formation, ce qui permet de rejoindre la population des milieux éloignés et de fournir un accès plus facile à la formation.

Il y a quatre établissements désignés francophones : CCNB-Bathurst, CCNB-Campbellton, CCNB-Dieppe et CCNB-Edmundston. On retrouve dans ces établissements des secteurs de spécialisation qui ont donné naissance à des centres d'excellence en tourisme de l'Atlantique (Edmundston), en bois ouvré (Campbellton), en inforoute en français (Bathurst) et en sciences agricoles et biotechnologiques (Grand-Sault).

Il faudra bientôt ajouter à cette liste d'établissements le CCNB-Péninsule acadienne qui regroupera sous une nouvelle entité trois centres de formation académique (Caraquet – Shippagan – Tracadie-Sheila) en plus de programmes et de cours à distance grâce aux technologies de l'information et l'École des pêches.

La programmation offerte par les établissements francophones est très variée et regroupe au-delà de soixante programmes de formation axés sur le marché du travail. Au cours de la dernière année scolaire (1999-2000), on comptait un total de 2 427 étudiants inscrits dans les programmes de formation de niveau collégial. Ce nombre exclut la formation à contrat de même que la formation selon le système d'apprentissage. Lorsque l'on ajoute ces données, le nombre d'inscription double pour atteindre 4 907 étudiants.

L'entente entre les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, par l'entremise du plan d'action, permettra de continuer à promouvoir et à faciliter l'accès à des programmes de formation technique et professionnelle de langue française. Elle permettra entre autres d'implanter de nouveaux programmes, de fournir un meilleur outil d'évaluation des compétences grâce à la mise à jour de la version française du *General Education Development (GED)* et d'assurer des services d'orientation et d'intervention.

Les coûts supplémentaires dans le secteur collégial reflètent la prestation des services et des programmes d'enseignement postsecondaire non universitaire qui sont offerts en français aux francophones du Nouveau-Brunswick et la prestation des programmes d'enseignement de la langue seconde à l'intention des adultes du Nouveau-Brunswick. Ces coûts sont excédentaires à ceux que le Nouveau-Brunswick aurait à payer s'il n'offrait pas un enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Secteur universitaire

Ce secteur de formation comprend quatre universités : l'Université de Moncton, University of New Brunswick, Mount Allison University et St. Thomas University. Les universités et l'École des gardes forestiers des Maritimes à Fredericton et Bathurst collaborent avec la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) afin d'assurer la qualité des programmes de formation et de l'enseignement offert au postsecondaire pour les étudiants des Maritimes. L'École des gardes forestiers de Bathurst accepte 20 étudiants chaque année et sa programmation est comparable au programme de langue anglaise offert à Fredericton.

Ce réseau d'établissements postsecondaires permet à environ 19 200 jeunes de poursuivre leurs études en français ou en anglais en province.

L'University of New Brunswick est reconnue pour son école de langues qui offre des programmes d'anglais langue seconde. L'Université de Moncton, la seule université généraliste uniquement francophone à l'extérieur du Québec, offre une variété de programmes et de cours à la population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs. Elle possède des campus à Moncton dans le sud-est, à Edmundston dans le nord-ouest et à Shippagan dans le nord-est, trois régions où on retrouve une concentration de francophones. L'Université de Moncton, qui compte une population d'environ 5 000 étudiants, offre des programmes au niveau du baccalauréat, de la maîtrise de même qu'au niveau doctoral.

Avec ses trois campus, l'Université de Moncton est l'outil par excellence dont se sont dotés les Acadiens et Acadiennes pour relever le défi de leur développement global. Que ce soit dans les arts, les humanités, les sciences pures et appliquées ou les sciences sociales, l'Université a formé des étudiants et étudiantes dans un grand nombre de disciplines et on les retrouve oeuvrant dans diverses sphères d'activités, tant au niveau provincial que national et international.

En raison du caractère particulier de sa mission, de sa relative jeunesse et du contexte dans lequel elle évolue, ainsi que de la situation démographique unique au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton fait face à plusieurs contraintes et défis. Elle ne peut, par exemple, profiter de certains avantages économiques, culturels et sociaux dont bénéficient les autres universités néo-brunswickoises en raison de leur longue existence et de leur histoire. Elle ne peut non plus réaliser des économies d'échelle comparables aux institutions de plus grande taille.

L'entente permettra donc au secteur universitaire de poursuivre l'élaboration et le développement de programmes. Ainsi, et plus spécifiquement, l'Université de Moncton pourra poursuivre entre autres son programme d'enseignement en français des sciences en milieu minoritaire, le développement des technologies de l'information et des communications et le programme de doctorat en éducation. Pour sa part, l'University of New Brunswick pourra poursuivre le développement de programmes d'enseignement d'anglais langue seconde et d'activités de recherche connexes.

Les coûts supplémentaires au niveau universitaire reflètent la différence entre les subventions réelles de fonctionnement accordées aux quatre universités et la somme accordée à l'Université de Moncton pour desservir la population francophone.

Objectif 1 (1.1) ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ AUX ÉLÈVES DE LANGUE FRANÇAISE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE-SECONDAIRE
2000-2001 à 2002-2003

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>1.1. Appui à l'enseignement</p> <p>1.1.1. Financer les districts scolaires pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs à l'enseignement dans la langue française aux niveaux élémentaire et secondaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves francophones ont accès à un enseignement de qualité comparable à celui dont jouit la communauté anglophone. ▪ Des programmes éducatifs de qualité sont offerts dans un environnement à population décroissante. ▪ Les écoles francophones sont dotées de systèmes de support administratif comparables à ceux de la communauté majoritaire. 	<p>Taux accru du nombre d'inscription d'enfants d'ayants droit.</p>	<p align="right">Fédéral 4 201 600 \$ Provincial 19 783 400 \$ Total 23 985 000 \$</p>
<p>1.1.2. Fournir les ressources supplémentaires requises pour assurer les services d'appui à l'enseignement en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bibliothèques, matériel pédagogique. ➤ Élaboration du curriculum, évaluation du rendement. ➤ Autres : francisation, recherche et planification, promotion du secteur minoritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les autorités scolaires, les enseignants et les élèves francophones reçoivent des services d'appui de qualité. ▪ Des services éducatifs en français sont facilement accessibles à toute la population. 	<p>Augmentation des ressources pédagogiques disponibles en langue française.</p>	<p align="right">Fédéral 1 196 400 \$ Provincial 5 633 600 \$ Total 6 830 000 \$</p>
<p>1.1.3. Développer des programmes d'études reliés à l'enseignement dans la langue première.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La province maintient sa capacité d'administrer un système d'enseignement autonome dans la langue de la minorité. 	<p>Satisfaction des parents et des membres de la communauté francophone quant à la qualité des services offerts en langue française.</p>	<p align="right">Fédéral 385 400 \$ Provincial 1 814 600 \$ Total 2 200 000 \$</p>
<p>SOUS TOTAL 1.1.</p>			<p align="right">Fédéral 5 783 400 \$ Provincial 27 231 600 \$ Total 33 015 000 \$</p>

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>1.2. Développement de programmes</p> <p>1.2.1. Mettre sur pied un programme de prévention et d'intervention précoce en lecture et en écriture dans la langue française (littératie). Cette mesure comprend le projet de développement de matériel didactique de la Fondation d'éducation de l'Atlantique. Un budget de 43 680 \$ y est prévu pour 2000-2001 (21 840 \$ fédéral et 21 840 provincial).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'implantation d'un programme de prévention dans toutes les écoles francophones en ce qui concerne la littératie. ▪ Tous les enseignants ont développé les compétences nécessaires leur permettant d'intervenir auprès des élèves en difficulté de lecture. 	<p>Taux accru du degré de maîtrise de la lecture et de l'écriture (littératie) chez les élèves.</p>	<p>Fédéral 202 200 \$ Provincial 202 200 \$ Total 404 400 \$</p>
<p>1.2.2. Fournir des programmes d'appui aux enfants des ayants droit à l'école française.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des services de francisation sont offerts aux enfants qui sont en droit de recevoir une éducation en français mais qui ne maîtrisent pas ou peu cette langue. ▪ Formation étendue dans l'ensemble de la province par l'entremise d'intervenants. ▪ Les familles se prévalent des services et découvrent une alternative à l'école anglaise. 	<p>Plus grand nombre d'élèves de parents ayants droit dans les écoles françaises.</p>	<p>Fédéral 212 500 \$ Provincial 212 500 \$ Total 425 000 \$</p>
<p>1.2.3. Renforcer l'appartenance linguistique et culturelle chez les élèves francophones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'événements dont le but est le rayonnement de la fierté française. ▪ Les élèves ont accès à plusieurs activités culturelles tout au long de l'année scolaire. ▪ Les artistes francophones et acadiens sont en contact direct avec les élèves en classe. ▪ Les écoles sont appuyées dans leur promotion d'une vie scolaire riche et organisée. 	<p>Satisfaction des membres de la communauté francophone quant à l'accès pour leurs enfants à une vie culturelle plus riche.</p>	<p>Fédéral 110 000 \$ Provincial 110 000 \$ Total 220 000 \$</p>

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
1.2.4. Offrir aux élèves francophones un accès équitable à un éventail varié de cours à option.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une infrastructure technique et administrative permettant d'innover, de concevoir et de dispenser efficacement des cours à distance. ▪ Curriculum enrichi. ▪ Meilleure intégration des enfants d'ayants droit dans le système scolaire de la minorité. ▪ Maintien des élèves francophones dans le système de la minorité. 	<ul style="list-style-type: none"> . Nombre accru de l'éventail des cours optionnels offerts aux élèves francophones. . Taux accru de satisfaction des parents quant à l'accès à un plus grand nombre de cours à distance offerts à leurs enfants. 	Fédéral 91 700 \$ Provincial 91 700 \$ Total 183 400 \$
1.2.5. Consolider le réseau d'appui communautaire à l'intégration des enfants d'ayants droit au système éducatif francophone.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'un mécanisme de recherche et de consultation afin de mieux identifier les ayants droit. ▪ Coordination des services d'appui. 	<ul style="list-style-type: none"> . Appui à l'identification des ayants droit. 	Fédéral 11 500 \$ Provincial 11 500 \$ Total 23 000 \$
SOUS – TOTAL 1.2.			Fédéral 627 900 \$ Provincial 627 900 \$ Total 1 255 800 \$
1.3. Formation des enseignants			
1.3.1. Support au niveau du développement professionnel pour les enseignant(e)s de langue française.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignant(e)s ont accès à des stratégies d'enseignement innovatrices et à des ressources additionnelles afin d'améliorer l'enseignement des matières de langue française en classe. 	<ul style="list-style-type: none"> . Participation améliorée du nombre d'enseignants aux activités de perfectionnement. 	Fédéral 0 \$ Provincial 470 000 \$ Total 470 000 \$
TOTAL OBJECTIF 1 (1.1)			Fédéral 6 411 300 \$ Provincial 28 329 500 \$ Total 34 740 800 \$

Objectif 2 (2.1) PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE-SECONDAIRE D'APPRENDRE LE FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE
2000-2001 à 2002-2003

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
2.1. Appui à l'enseignement			
2.1.1. Financement des districts scolaires pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs à l'enseignement du français langue seconde aux niveaux élémentaire et secondaire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants ont accès à des programmes de qualité d'enseignement de la langue seconde. 	<ul style="list-style-type: none"> · Augmentation des inscriptions · Amélioration des résultats provinciaux dans les entrevues orales en langue seconde (12^e année) . 	Fédéral 3 242 700 \$ Provincial 15 715 300 \$ Total 18 958 000\$
2.1.2. Coûts supplémentaires de la province pour assurer les services d'appui à l'enseignement de la langue seconde : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Matériel pédagogique ➤ Conseillers pédagogiques de français langue seconde. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les autorités scolaires, les enseignants et les élèves reçoivent des services d'appui de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> · Augmentation des ressources pédagogiques disponibles en français langue seconde. 	Fédéral 136 800 \$ Provincial 663 200 \$ Total 800 000\$
2.1.3. Développement des programmes d'étude reliées à l'enseignement de la langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La province maintient sa capacité d'administrer le système d'enseignement de la langue seconde. 	<ul style="list-style-type: none"> · Satisfaction des parents et des membres de la communauté quand à la qualité des services offerts en français langue seconde. 	Fédéral 17 100 \$ Provincial 82 900 \$ Total 100 000\$
SOUS-TOTAL 2.1.			Fédéral 3 396 600 \$ Provincial 16 461 400 \$ Total 19 858 000 \$

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>2.2. Développement de programmes</p> <p>2.2.1. Revoir les programmes d'enseignement actuels et effectuer les changements nécessaires aux programmes de langue seconde (étude majeure en développement)</p> <p>* Pour la période 2001-2003, les fonds seront utilisés pour la mise en place des mesures identifiées dans l'étude ou aux autres mesures identifiées ci-dessous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de programmes améliorés en français langue seconde. ▪ Compléter l'étude en 2000-2001. 	<ul style="list-style-type: none"> · Évaluation par les utilisateurs. 	<p>Fédéral 30 000 \$</p> <p>Provincial 60 000 \$</p> <p>Total 90 000 \$</p>
<p>2.2.2. Mettre à jour le matériel pédagogique, les manuels existants et élaborer de nouveaux outils appuyant l'enseignement en classe dans les domaines des arts linguistiques en français, des mathématiques et des sciences</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel pédagogique mieux adapté aux besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> · Augmentation de la quantité de matériel disponible aux étudiants et enseignants. · Évaluation par les utilisateurs. 	<p>Fédéral 100 000 \$</p> <p>Provincial 200 000 \$</p> <p>Total 300 000 \$</p>
<p>2.2.3. Appuyer les programmes culturels qui renforcent l'apprentissage linguistique des élèves (activités culturelles dans la langue seconde)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la langue seconde et de la culture qui s'y rattache. 	<ul style="list-style-type: none"> · Taux de participation accrue aux activités culturelles en français. · Évaluation par les membres de la communauté et les parents. 	<p>Fédéral 52 250 \$</p> <p>Provincial 104 500 \$</p> <p>Total 156 750 \$</p>
<p>2.2.4. Traduction de matériel pédagogique en français pour les classes d'immersion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources additionnelles disponibles aux étudiants et enseignants. ▪ Capacité d'offrir une meilleure sélection de cours à tous les niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> · Augmentation du matériel pédagogique disponible. 	<p>Fédéral 150 000 \$</p> <p>Provincial 150 000 \$</p> <p>Total 300 000 \$</p>
SOUS-TOTAL 2.2.			<p>Fédéral 332 250 \$</p> <p>Provincial 514 500 \$</p> <p>Total 846 750 \$</p>

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
2.3. Formation des enseignants 2.3.1. Octroyer des bourses permettant aux enseignants de participer à des cours ou à des stages de formation pour l'enseignement de la langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignants formés en habiletés langagières et pédagogiques et meilleure connaissance de l'autre culture. 	<ul style="list-style-type: none"> · Rétroaction des employeurs. · Satisfaction des participants. 	Fédéral 0 \$ Provincial 35 000 \$ Total 35 000 \$
2.3.2. Support au niveau du développement professionnel pour les enseignant(e)s de langue seconde.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à des méthodes d'enseignement et des ressources additionnelles afin d'améliorer l'enseignement du français langue seconde dans la salle de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> · Satisfaction des participants. · Amélioration du rendement scolaire. 	Fédéral 0 \$ Provincial 500 000 \$ Total 500 000 \$
SOUS-TOTAL 2.3.			Fédéral 0 \$ Provincial 535 000 \$ Total 535 000 \$
2.4. Aide aux étudiants 2.4.1 Octroyer des bourses aux étudiants de la majorité leur permettant d'augmenter leurs connaissances de la langue seconde lors de programme d'immersion d'été (9 ^e et 10 ^e année).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à des programmes de formation dans l'autre langue officielle. 	<ul style="list-style-type: none"> · Continuité du nombre de boursiers et de projets. · Rétroaction du corps professoral. 	Fédéral 0 \$ Provincial 127 000 \$ Total 127 000 \$
TOTAL OBJECTIF 2 (2.1)			Fédéral 3 728 850 \$ Provincial 17 637 900 \$ Total 21 366 750 \$

Objectif 3 (1.2)

ASSURER UN ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ DANS LA LANGUE FRANÇAISE
2000-2001 à 2002-2003

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>3.1. Appui à l'enseignement</p> <p>3.1.1. Octrois universitaires pour les coûts additionnels reliés à l'éducation dans la langue française. La contribution provinciale comprend un montant de 3 900 000 \$ accordé à l'Université de Moncton afin d'appuyer les programmes offerts dans la langue minoritaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès à une formation postsecondaire de qualité qui répond aux besoins des étudiants de la communauté francophone. 	<ul style="list-style-type: none"> · Maintenir des programmes de qualité en français à l'Université de Moncton. · Réduire le taux de décrochage · Augmenter le % de diplômés du secondaire du Nouveau-Brunswick qui fréquentent l'Université de Moncton. 	<p>Fédéral 1 188 000 \$ Provincial 21 857 400 \$ Total 23 045 400 \$</p>
<p>3.2 Développement de programmes</p> <p>3.2.1 Coûts supplémentaires reliés au développement de programmes en langue française et activités de recherche au niveau postsecondaire permettant à la communauté d'entretenir ou de développer une expertise dans des domaines stratégiquement ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des connaissances offertes en langue française. ▪ Rencontre les besoins des étudiants dans la langue seconde et attire des ressources financières additionnelles. ▪ Rencontre mieux les demandes du marché du savoir au niveau national et mondial. 	<ul style="list-style-type: none"> · Continuation des projets approuvés. · Établissement de partenariats stratégiques avec d'autres institutions dans la livraison de quatre programmes. · Nombre de ressources fournies dans la langue française. 	<p><u>Fédéral</u> 2000-2001 : 2 026 416 \$ 2001-2002 : 2 026 416 \$ 2002-2003 : 2 026 416 \$</p> <p>La contribution fédérale de 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 inclut, pour chacun de ces exercices, un montant de 279 100 \$ pour le projet d'Enseignement en français des sciences en milieu minoritaire de l'Université de Moncton.</p> <p>La contribution fédérale de 2001-2002 et 2002-2003 inclut, pour chacun de ces exercices, un montant de 400 000\$ pour le Programme de doctorat en éducation en milieu minoritaire de l'Université de Moncton.</p>

			<u>Université de Moncton</u> 2000-2001 : 2 026 416 \$ 2001-2002 : 2 026 416 \$ 2002-2003 : 2 026 416 \$
3.2.2 Projets particuliers <u>Fonds supplémentaires</u> Développement des technologies de l'information et des communications de l'Université de Moncton (dernier versement d'une contribution pluriannuelle) <u>Mesures spéciales d'investissement en éducation</u> Université de Moncton : Enseignement en français des sciences en milieu minoritaire et Programme de doctorat en éducation en milieu minoritaire			<u>Fédéral</u> 2000-2001 : 675 000 \$ <u>Provincial</u> 2000-2001 : 675 000 \$ <u>Fédéral</u> 2000-2001 : 950 000 \$ 2001-2002 : 550 000 \$ <u>Université</u> 2000-2001 : 950 000 \$ 2001-2002 : 550 000 \$
3.3. Aide aux étudiants 3.3.1 Bourses pour les étudiants afin de favoriser l'accès aux études postsecondaires dans la langue française.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue française. 	<ul style="list-style-type: none"> · Maintenir la valeur et le nombre de bourses. 	Fédéral 270 000 \$ Provincial 0 \$ Total 270 000\$
TOTAL OBJECTIF 3 (1.2), mesures 3.1.1, 3.2.1 et 3.3.1			Fédéral 3 484 416 \$ Provincial 21 857 400 \$ Université 2 026 416 \$ Total 27 668 232 \$

Objectif 4 (2.2)

ASSURER UN ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ DANS LA LANGUE SECONDE
2000-2001 à 2002-2003

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>4.2. Développement de programmes</p> <p>4.2.1. Assumer les coûts supplémentaires reliés au développement de programmes en anglais langue seconde et activités de recherche permettant à la communauté d'entretenir ou de développer une expertise dans des domaines stratégiquement ciblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des connaissances offertes en anglais langue seconde. ▪ Rencontre les besoins des étudiants dans la langue seconde et attire des ressources financières additionnelles. ▪ Rencontre mieux les demandes du marché du savoir au niveau national et mondial. 	<p>Recherche continue à l'appui de l'anglais comme langue seconde.</p>	<p>Fédéral 127 000 \$ Université de UNB 127 000 \$ Total 254 000\$</p>
<p>TOTAL OBJECTIF 4 (2.2)</p>			<p>Fédéral 127 000 \$ Université 127 000 \$ Total 254 000\$</p>

Objectif 5 (1.3)

ASSURER UNE FORMATION POST-SECONDAIRE NON UNIVERSITAIRE RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS DE LANGUE FRANÇAISE
2000-2001 à 2002-2003

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
<p>5.1. Appui à l'enseignement</p> <p>5.1.1. Octrois aux collèges pour les coûts additionnels reliés à l'éducation dans la langue de la minorité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un plus grand accès à une formation postsecondaire de qualité qui répond aux étudiants de langue française. 	<ul style="list-style-type: none"> · Maintenir un nombre de programmes de qualité et augmenter les inscriptions · Augmentation du nombre de diplômés · Amélioration du taux de satisfaction des élèves avec l'expérience universitaire · Réduction du taux de décrochage · Évaluation par la communauté · Augmentation du taux de transition du secondaire au collège et de l'université au marché du travail 	<p>Fédéral 432 000 \$ Provincial 26 968 000 \$ Total 27 400 000\$</p>
<p>5.1.2. Frais additionnels encourus en raison de l'offre de services d'appui et de services stratégiques au bureau central du réseau du Collège communautaire (au ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi) qui doit desservir une population minoritaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les administrateurs, le personnel enseignant et les élèves disposent de services d'appui de qualité. ▪ La province maintient sa capacité d'administrer un réseau d'enseignement collégial de la langue de la minorité semi-autonome du système dans la langue majoritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> · Comparaison annuelle du nombre de ressources fournies dans la langue de la minorité · Comparaison des services et des ressources fournis dans la langue de la minorité à ceux offerts au secteur majoritaire · Évaluation par les intervenants tels les enseignants et les autorités scolaires de la qualité des services de formation offerts. 	<p>Fédéral 0 \$ Provincial 1 200 000 \$ Total 1 200 000\$</p>
<p>SOUS-TOTAL 5.1.</p>			<p>Fédéral 432 000 \$ Provincial 28 168 000 \$ Total 28 600 000\$</p>

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
5.2. Développement des programmes 5.2.1. Offrir aux étudiants francophones une plus grande variété de programmes de formation répondant aux besoins du marché du travail.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation de programmes de formation de nature technique et professionnelle dans les collèges communautaires francophones dans des secteurs d'intervention clés identifiés par la province (notamment dans le domaine de la transformation des matières plastiques et en aménagement du territoire). 	<ul style="list-style-type: none"> · Pourcentage de diplômés. · Pourcentage de satisfaction des étudiants et des employeurs. · Mise en place de nouveaux programmes. 	Fédéral 504 504 \$ Provincial 298 908 \$ Total 803 412 \$
5.2.2. Offrir un accès équitable aux étudiants francophones à la formation post-secondaire non universitaire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'infrastructures visant à <ul style="list-style-type: none"> i) Donner plus d'appui aux étudiants francophones; ii) intégrer les services d'intervention et d'orientation; et iii) améliorer le support administratif aux étudiants et aux gestionnaires. <p>Mise à jour de la version française des tests du GED.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Réduction du nombre de décrocheurs. · Augmentation des niveaux de scolarisation. · Évaluation plus globale des candidats de langue française. · Mise en place d'un service d'aide. · Mise en place de la nouvelle version · Nombre d'utilisateurs de la version révisée. 	Fédéral 699 488 \$ Provincial 1 229 152 \$ Total 1 928 640 \$
SOUS-TOTAL 5.2.			Fédéral 1 203 992 \$ Provincial 1 528 060 \$ Total 2 732 052 \$
5.3. Aide aux étudiants 5.3.1 Octroi de bourses aux étudiants de la minorité leur permettant de poursuivre leurs études postsecondaires en français	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue maternelle. 	<ul style="list-style-type: none"> · Nombre de boursiers. 	Fédéral 21 000 \$ Provincial 21 000 \$ Total 42 000 \$
5.4. Soutien à des organismes parapublics à vocation éducative partenaires de la province	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure collaboration et communication avec la société civile en matière d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> · Rapports annuels selon critères du projet. 	Fédéral 270 442 \$ Parapublic 270 442 \$ Total 540 884 \$

MESURES	RÉSULTATS VISÉS	INDICATEURS DE RENDEMENT	INVESTISSEMENT ANNUEL PRÉVU
TOTAL OBJECTIF 5 (1.3)			Fédéral 1 927 434 \$ Provincial 29 717 060 \$ Parapublic 270 442 \$ Total 31 914 936 \$
GRAND TOTAL - PLAN D'ACTION - 2001 à 2003			Fédéral 49 212 000 \$ Provincial 293 300 580 \$ Universités 7 960 248 \$ Parapublic 811 326 \$ Total 351 284 154 \$